



Service gestion des volontaires

## ARRÊTÉ

Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours,

portant changement d'affectation du  
sapeur 1ère classe Catherine  
RYCHLINSKI au CIS GAILLAC

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la sécurité intérieure et notamment le Livre VII de la  
partie réglementaire,

VU la demande de changement d'affectation de Madame Catherine  
RYCHLINSKI du service départemental d'incendie et de secours des  
BOUCHES-DU-RHONE au service départemental d'incendie et de  
secours du TARN,

VU le certificat médical d'aptitude physique en date du 28/05/2018 ,

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de  
secours du Tarn,

## ARRÊTE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Catherine RYCHLINSKI, née le 27 août 1984 à LONGJUMEAU (91), est engagée au corps  
départemental des sapeurs-pompiers du TARN, en qualité de sapeur-pompier volontaire au grade de sapeur 1ère  
classe, affectée au centre de secours de GAILLAC, pour une durée de 5 ans, à compter du 1er juin 2018.

**Article 2** : M. le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn, chef du corps  
départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du  
service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

A Albi le :

**06 JUN 2018**

Le président du conseil d'administration  
du SDIS



Michel BENOIT

Certifié exécutoire compte tenu de la réception  
en préfecture le :

et de la notification à l'intéressé(e) le

**Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois  
à compter de sa date de notification ou de publication.**